

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Banque de Tunisie Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La Banque de Tunisie, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 17 juin 2015. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Nouredine Hajji et M. Mohamed Louzir.

GRUPE BANQUE DE TUNISIE

Bilan consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2014

(Chiffres en milliers de dinars)

ACTIF	Rubriques	Notes	déc.-14	déc.-13
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT,CCP et TGT	A1	88 372	166 380
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	A2	147 089	111 610
AC3	Créances sur la clientèle	A3	3 233 202	3 093 961
AC4	Portefeuille titres commercial	A4	268 257	203 565
AC5	Portefeuille d'investissement	A5	230 433	180 357
	Placements nets des entreprises d'assurance	A6	132 799	136 758
AC6	Valeurs immobilisées nettes	A7	107 335	105 137
AC7	Autres actifs	A8	53 708	53 442
	Part réassureurs dans les provisions techniques des assurances	A9	38 377	35 922
	Titres mis en équivalence	A10	23 373	19 475
	Ecart d'acquisition net (*)	A11	17 776	18 575
Total Actifs			4 340 721	4 125 182

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

(Chiffres en milliers de dinars)

PASSIF	Rubriques	Notes	déc.-14	déc.-13
PA2	Dépôts et Avoirs des établissements bancaires et financiers	P1	241 304	394 039
PA3	Dépôts de la clientèle	P2	2 787 545	2 563 600
PA4	Emprunts et ressources spéciales	P3	83 164	43 558
PA5	Autres passifs	P4	228 160	191 594
	Provisions techniques des entreprises d'assurance	P5	250 834	234 553
Sous-Total Passifs			3 591 008	3 427 344

Capitaux propres		Notes	déc.-14	déc.-13
CP1	Capital		150 000	150 000
	(Titre d'auto contrôle)		-4 512	-4 500
	Réserves consolidées		428 419	391 010
	Résultats consolidés		88 668	74 911
	Actions propres			
Sous-Total capitaux propres			662 575	611 421
	Intérêts minoritaires (*)	P6	87 139	86 417
Total Capitaux propres, passifs et intérêts minoritaires			4 340 721	4 125 182

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

GROUPE BANQUE DE TUNISIE

Hors Bilan consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2014

(Chiffres en milliers de dinars)

Hors Bilan	Notes	déc.-14	déc.-13
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	429 652	413 189
HB2	Crédits documentaires	214 260	253 635
HB3	Actifs donnés en garantie	155 000	320 000
	Total Passifs éventuels	798 912	986 824
HB4	Engagements de financement donnés	170 094	153 157
	Engagements sur titres	711	700
	avals, cautions de garanties au titre d'appels d'offres	882	882
	Total engagements donnés	171 687	154 739
HB6	Engagements de financement reçus	478	1 696
HB7	Garanties reçues	1 802 431	1 605 275
	Avals, cautions de garantie sur convention de portage	0	0
	Engagements hypothécaire sur prêts octroyés	349	350
	Total engagements reçus	1 803 258	1 607 321

GROUPE BANQUE DE TUNISIE

Compte de résultat consolidé

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2014

(Chiffres en milliers de dinars)

Rubriques	Notes	Année 2014	Année 2013
Produits d'exploitation bancaire			
PR1 Intérêts et revenus assimilés	R1	235 653	212 466
PR2 Commissions - Produits	R2	41 263	37 333
PR3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	R3	21 012	18 338
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	R4	7 985	5 044
Total produits d'exploitation		305 913	273 181
Charges d'exploitation bancaire			
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	R6	113 422	95 913
CH2 Commissions encourues	R7	1 098	1 026
CH3 Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	-107
Total charges d'exploitation		114 521	96 832
Marge nette des activités d'assurance (*)	R5	8 345	8 654
Produit net bancaire		199 737	185 003
PR5/CH4 Dotations aux provisions sur créances et passif	R8	21 472	27 974
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	R9	4 011	-1 029
PR7 Autres produits d'exploitation		-29 762	-22 761
CH6 Frais de personnel	R10	47 751	43 082
CH7 Charges générales d'exploitation	R11	16 183	14 879
CH8 Dotations aux amortissements sur immobilisations	R12	10 297	11 302
Résultat d'exploitation		129 785	111 556
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		1 078	296
PR8/CH9 Solde en gain / perte sur autres éléments ordinaires		-4 045	-276
Résultat courant avant impôt		134 908	112 128
CH11 Impôts sur les sociétés (*)		29 669	25 046
Amortissement des écarts d'acquisition (*)		798	798
Résultat des activités ordinaires		104 441	86 285
PR9/CH10 Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		0	-5
Résultat net		104 441	86 289
Intérêts minoritaires (*)		15 773	11 378
Résultat net, part groupe	R13	88 668	74 911
Résultat net, part groupe par action (En dinars)*		0,591	0,571

(*)Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

GRUPE BANQUE DE TUNISIE

Etat des flux de trésorerie consolidés

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2014

(Chiffres en milliers de dinars)

	Notes	Année 2014	Année 2013*
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		291 761	265 478
Charges d'exploitation bancaire décaissés		-115 625	-95 449
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-145 660	-3 265
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-142 532	-109 371
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		238 802	229 344
Titres de placement		-78 795	-34 574
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-51 394	-48 928
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		15 253	-2 607
Impôt sur les bénéfices		-19 505	-17 031
Flux d'exploitation autres secteurs financiers		6 134	8 564
Flux d'exploitation autres secteurs non financiers		14 216	14 410
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTE (PROVENANT DES) AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION		12 656	206 571
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		17 596	11 388
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement		-38 696	-30 283
Acquisition/ cession sur immobilisations		-13 225	-4 674
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-34 325	-23 569
Activités de financement			
Emission d'actions		0	6 000
Emissions d'emprunts		0	-1 681
Remboursements d'emprunts		-2 691	-3 102
Augmentation/diminution ressources spéciales		42 311	-12 689
Dividendes versés		-61 917	-45 446
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		-22 297	-56 917
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		47	-32
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-43 919	126 053
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	F1	147 396	21 343
	<i>Dont trésorerie chez la BT</i>	8 849	2 442
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		103 477	147 396
	<i>Dont trésorerie chez la BT</i>	7 185	8 849

(*) Colonne 2013 retraitée pour les besoins de la comparabilité

Notes aux états financiers consolidés au 31/12/2014

1. Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe Banque de Tunisie relatifs à l'exercice 2014 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001, relative aux règles de consolidation des entreprises.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112, relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur bancaire. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Banque de Tunisie et des sociétés tunisiennes composant le groupe Banque de Tunisie. Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes du groupe Banque de Tunisie.

2. Principes, optique et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la Banque de Tunisie et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Le résultat consolidé est déterminé selon une optique qui favorise les intérêts du groupe. A cet effet, l'élimination des opérations intragroupe affecte la part du groupe selon le pourcentage d'intérêts dans la société contrepartie.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

2.1 Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières, ou relève d'activités connexes (assurance, promotion touristique, acquisition, construction et réaménagement d'immeubles, location de terrains et d'immeubles).

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors-bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

2.2 Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun accord par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Un accord contractuel doit prévoir que le contrôle sur l'activité économique et les décisions relatives à la réalisation des objectifs nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

2.3 Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une filiale est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette filiale.

3. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

3.1 Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors-bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition, dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens, dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères, semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporis, si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

3.2 Comptabilisation de l'impôt

Les impôts sont présentés selon la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

Le groupe ne présente pas, de la sorte, des actifs et/ou passifs d'impôt différés.

3.3 Intégration globale des compagnies d'assurances

Le Groupe applique les dispositions de la loi n° 96-112 relative aux règles de consolidation des entreprises régies par le Code des assurances.

Les règles comptables propres aux activités d'assurance sont maintenues dans les comptes consolidés du Groupe.

Les postes constitutifs des compagnies d'assurances consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du hors-bilan et du compte de résultat, à l'exception des éléments suivants, qui figurent sur des lignes distinctes des états financiers consolidés :

3.3.1 Placements nets des entreprises d'assurance

Les placements des entreprises d'assurance regroupent :

Les placements immobiliers sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition en sus des frais d'acquisition et impôts, et augmentée des travaux de construction et d'amélioration ; les immeubles sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation économique estimée. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable des immeubles.

Les valeurs mobilières et autres titres à revenu fixe sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors intérêts courus et hors frais d'acquisition.

Les actions et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à leur prix d'achat hors frais. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable de la valeur des titres, déterminée par référence à leur valeur recouvrable estimée.

Le groupe Banque de Tunisie reclasse les terrains, les dépôts ainsi que les prêts dans les rubriques correspondantes du bilan consolidé.

3.3.2 Provisions techniques des entreprises d'assurance

Les provisions techniques correspondent aux engagements des entreprises d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats.

Les provisions techniques vie sont principalement constituées de provisions mathématiques, qui correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés, et des provisions pour sinistres à payer.

Les provisions techniques non-vie regroupent des provisions pour primes non acquises (quote-part de primes émises se rapportant aux exercices suivants) et pour sinistres à payer.

3.3.3 Marge nette des activités d'assurance

Le classement bancaire par nature des charges et des produits se substitue au classement par destination des entreprises d'assurance.

La rubrique "Marge nette des activités d'assurance" est composée des produits et charges techniques suivantes, après reclassement par nature des autres produits et charges techniques, et élimination des éléments intra-groupe :

Les primes ou cotisations acquises, payées ou provisionnées, les charges de prestations, nettes de cessions et de rétrocessions, y compris les variations des provisions et les produits nets des placements alloués.

4. Portefeuille titres

Les titres sont classés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable
- leur portefeuille de destination : transactions, placements, investissements, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention. Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

4.1 Titres de transaction

Ce sont les titres négociables sur un marché liquide qui sont acquis dans une intention de revente à brève échéance et dans un délai maximal de trois mois. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières". Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières".

4.2 Titres de Placement

Ce sont les titres qui sont acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à trois mois, à l'exception de ceux qui entrent dans la catégorie des titres d'investissement.

4.3 Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable que le Groupe a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels il dispose de moyens lui permettant de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. En vertu du principe de prudence, les plus-values sur titres d'investissement ne sont pas constatées dans le résultat de l'exercice.

Périmètre de consolidation

Sociétés intégrées globalement

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2014	2013	2014	2013
Activité Bancaire				
BANQUE DE TUNISIE	100,00%	100,00%	98,61%	98,61%
Gestion de portefeuille de valeurs mobilières				
GENERALE DE PARTICIPATION DE TUNISIE « GPT SICAF »	100,00%	99,99%	53,84%	53,83%
PLACEMENTS TUNISIE SICAF	52,71%	52,54%	46,35%	46,18%
Intermédiation en bourse				
SOCIETE DE BOURSE DE TUNIS « SBT »	100,00%	99,99%	98,16%	98,16%
Acquisition, construction et réaménagement d'immeubles				
GENERALE IMMOBILIERE DE TUNISIE « GIT SA »	99,98%	99,98%	93,31%	93,31%
GENERALE D'INVESTISSEMENT DE TUNIS « GIT SARL »	99,80%	100,00%	93,02%	93,13%
Investissement et financement des projets				
BANQUE DE TUNISIE - SICAR	99,99%	99,99%	98,58%	98,58%
SOCIETE DE PARTICIPATION, PROMOTION ET D'INVESTISSEMENT SPPI	76,82%	60,38%	75,75%	59,55%
Location de terrains et d'immeubles				
SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	44,97%	44,97%	43,17%	43,17%
LA FONCIERE DES OLIVIERS	81,46%	81,46%	57,29%	57,28%
Assurance				
ASTREE Assurance	60,05%	60,06%	53,84%	53,83%
Promotions Touristique				
SCAN - Société club acquarus nabeul	100,00%	100,00%	39,35%	39,35%
SPFT CARTHAGO	48,41%	48,41%	39,35%	39,35%
Transport de Fonds				
TFT - Transport de fonds de Tunisie	99,99%	99,99%	98,59%	98,59%

Sociétés mises en équivalence

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2014	2013	2014	2013
Organismes de placement collectifs en valeurs mobilières				
SICAV CROISSANCE	71,84%	72,42%	44,33%	44,48%
SICAV RENDEMENT	6,62%	5,42%	3,71%	3,06%

Participations supérieures à 20 % non incluses dans le périmètre de consolidation

	Participation (en milliers TND)	Tx de détention	Motif d'exclusion
SOCIETE DES ENTREPOTS DE TUNISIE	9	30,00%	Insignifiante par rapport au groupe
TUNIS DAUPHINE	900	30,00%	Simple participation, pas d'influence
DIRECT PHONE SERVICE	112	24,91%	Simple participation, pas d'influence
INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPPEMENT IID	37	24,80%	Simple participation, pas d'influence
Air Liquide Tunisie	11 285	20,80%	Simple participation, pas d'influence

Notes sur le Bilan

Note A1

(En Mille TND)

AC1 - Caisse

	<u>déc.-14</u>	<u>déc.-13</u>
Caisse dinars	21 511	19 812
Caisse devises	3 513	3 383
Banque Centrale de Tunisie	63 285	143 120
CCP et traveller's chèques	63	65
Total AC1 - Caisse	88 372	166 380

Note A2

(En Mille TND)

AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

	<u>déc.-14</u>	<u>déc.-13</u>
Avoirs chez les établissements financiers	21 812	8 174
Avoirs en devises chez Correspondants étrangers	14 236	4 794
Comptes débiteurs des Banques et correspondants en Dinars convertibles	7 576	3 380
Prêts aux établissements financiers	125 064	103 332
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	19 003	5 079
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	64 949	61 482
Prêts aux organismes financiers spécialisés	41 112	36 771
Créances rattachées	213	104
Créances rattachées sur prêts sur marché monétaire	213	104
Créances rattachées sur Prêts aux organismes fin. spécialisés	0	0
Total AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	147 089	111 610

Ce poste comprend :

- Les avoirs et les créances liées à des prêts ou avances détenus sur les établissements bancaires tels que définis par les textes en vigueur régissant l'activité bancaire y compris les créances matérialisées par des titres du marché interbancaire.
- Les avoirs et les créances liées à des prêts et avances détenus sur les établissements financiers tels que définis par la législation en vigueur, notamment les sociétés de leasing et les sociétés de factoring.

Note A3

(En Mille TND)

AC3 - Créances sur la clientèle

	<u>déc.-14</u>	<u>déc.-13</u>
Comptes ordinaires débiteurs	295 544	297 488
Crédits sur ressources ordinaires	2 916 644	2 798 886
Créances sur crédit-bail	23 688	12 516
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	7 415	10 259
Crédits sur ressources spéciales	54 759	33 704
Financement sur ressources externes	51 636	30 515
Financement sur ressources budgétaires	3 123	3 189
Créances Impayés douteuses et litigieuse	141 597	134 886
Créances impayés	16 725	17 044
Créances au contentieux	124 872	117 842
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	31 788	28 689
Couvertures comptables	-238 233	-222 467
Agios réservés	-12 471	-10 128
Provisions sur les crédits à la clientèle au bilan	-225 762	-212 339
Total AC3 - Créances sur la clientèle	3 233 202	3 093 961

Ce poste comprend les créances, liées à des prêts ou avances (Principal et intérêts courus), détenues sur des agents économiques nationaux ou étrangers autres que les établissements bancaires et financiers.

Note A4

(En Mille TND)

AC4 - Portefeuille-titres commercial

	<u>déc.-14</u>	<u>déc.-13</u>
Titres de placement	259 362	194 357
Titres de transaction	0	5 000
Créances rattachées	8 895	4 208
Total AC4 - Portefeuille-titres commercial	268 257	203 565

Ce poste comprend :

- Les titres de transaction: les titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par l'établissement bancaire avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu fixe ou variable.
- Les titres de placement : les titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, qui ne sont classés ni dans la catégorie des titres de transaction, ni dans la catégorie des titres du portefeuille d'investissement, ainsi que les revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

Note A5

(En Mille TND)

AC5 - Portefeuille d'investissement

	déc.-14	déc.-13
Titres de propriété	220 978	186 538
Titres de participation	146 703	132 262
Parts dans les entreprises associées	0	0
Parts dans les entreprises liées	0	0
Fonds gérés par des SICAR	74 275	54 276
Titres de créances	28 084	4 507
Emprunts nationaux	26 886	2 109
Obligations	1 198	2 398
Créances rattachées	1 007	257
Provisions pour dépréciations de titres	-19 636	-10 945
Total AC5 - Portefeuille d'investissement	230 433	180 357

Note A6

(En Mille TND)

Placements nets des entreprises d'assurances

	déc.-14	déc.-13
Terrains, constructions et actions dans des sociétés immobilières non cotées		
Terrains et constructions d'exploitation	1 795	1 883
Terrains et constructions hors exploitation	3 896	4 028
Parts & actions de sociétés immobilières non cotées	690	690
<i>Sous-Total</i>	<i>6 381</i>	<i>6 600</i>
Placements dans les entreprises liées et participations	32 218	32 218
Autres placements financiers		
Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	70 782	70 326
Obligations et autres titres à revenu fixe	86 530	86 227
Prêts hypothécaires	349	350
Autres prêts	296	286
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	115 880	94 820
<i>Sous-Total</i>	<i>273 837</i>	<i>252 009</i>
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	752	1 347
Total	313 188	292 174
Effets des reclassements, éliminations et répartitions des capitaux propres	-180 389	-155 416
Placements nets	132 799	136 758

Les comptes des placements des sociétés d'assurance sont présentés conformément aux dispositions de la norme sectorielle 26 « Présentation des états financiers des entreprises d'assurance et réassurance ». Les retraitements opérés sur ces comptes consistent à reclasser les terrains, les dépôts ainsi que les prêts dans les rubriques correspondantes et à opérer la répartition des capitaux des sociétés filiales sur les titres intégrés dans cette rubrique.

Note A7

(En Mille TND)

AC6 - Valeurs Immobilisées

	déc.-14	déc.-13
Immobilisations incorporelles	10 848	10 026
Frais d'établissement	189	189
Logiciels informatiques	9 343	8 521
Fonds de commerce	1 316	1 316
Immobilisations corporelles	280 514	269 629
Immeubles d'exploitation	127 588	123 998
Immeubles Hors exploitation	5 954	5 121
Terrains d'exploitation	10 020	9 679
Terrains hors exploitation	1 852	1 406
Agencements	64 456	71 408
Matériels informatiques	276	266
Matériels bancaires	0	147
Matériel de transport	3 068	3 136
Immobilisations en cours	4 608	1 780
Autres matériels	62 692	52 688
Cumuls amortissements	-184 027	-174 518
Amortissements des immobilisations incorporelles	-8 699	-7 657
Amortissements des immobilisations corporelles	-175 328	-166 861
Total AC6 - Valeurs Immobilisées	107 335	105 137

Note A8

(En Mille TND)

AC7 - Autres actifs

	déc.-14	déc.-13
Siège, succursales et agences	-556	1 097
Comptes de régularisation	7 052	18 944
Compensation reçue	4 278	10 742
Compte d'ajustement devises	498	1 280
Agios, débits à régulariser et divers	2 276	6 922
Débiteurs divers	47 212	33 401
Total AC7 - Autres actifs	53 708	53 442

Note A9

(En Mille TND)

Parts des réassureurs dans les provisions techniques

	déc.-14	déc.-13
Provisions pour primes non acquises	9 980	8 968
Provisions pour sinistres Vie	22	35
Provisions pour sinistres Non Vie	28 290	24 672
Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie	85	0
Autres Provisions techniques non Vie	0	2 247
Total Parts des réassureurs dans les provisions techniques	38 377	35 922

Il s'agit de l'ensemble des quotes parts attribuées par les sociétés d'assurance aux réassureurs dans les provisions évaluées par ces entreprises et suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges, provisions pour dépréciation.

Note A10

(En Mille TND)

Titres mis en équivalence

	<u>% Ints 2014</u>	<u>déc.-14</u>	<u>déc.-13</u>
SICAV RD	3,71%	18 117	14 076
SICAV CR	44,33%	5 256	5 399
Titres mis en équivalence		23 373	19 475
Contribution aux réserves consolidées		373	537
Contribution au résultat consolidé		1 078	296

Note A11

(En Mille TND)

Traitement des écarts de première consolidation

	<u>déc.-14</u>	<u>déc.-13</u>
Ecart de première consolidation	25 217	25 217
Amortissements	-7 441	-6 642
Total Traitement des écarts de première consolidation	17 776	18 575

Note A11.1

(En Mille TND)

Traitement des écarts de première consolidation

	<u>déc.-13</u>	<u>déc.-14</u>		<u>Valeur Brute</u>
	<u>Valeur Brute</u>	<u>Acquisitions</u>	<u>Cessions</u>	
Entités sous contrôle				
- FOSA	549	0	0	549
- ASTREE	5 049	0	0	5 049
- PLAC.TUNISIE	561	0	0	561
- CARTHAGO	7 053	0	0	7 053
- SCAN	12 005	0	0	12 005
Total Brut	25 217	0	0	25 217

Note A11.2

(En Mille TND)

Amortissements des écarts d'évaluation et d'acquisition

	déc.-13	déc.-14		
	Cumuls Antérieurs	Dotations	Reprises	Cumuls
Entités sous contrôle				
- FOSA	473	15	0	488
- ASTREE	2 223	253	0	2 476
- PLAC.TUNISIE	214	28	0	242
- CARTHAGO	1 929	352	0	2 281
- SCAN	1 803	150	0	1 954
Total	6 642	798	0	7 441

Note P1

(En Mille TND)

PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

	déc.-14	déc.-13
Dépôts à vue des établissements financiers	12 719	9 599
Banques et correspondants étrangers	8 491	6 709
Organismes financiers spécialisés	4 228	2 890
Emprunts auprès des établissements financiers	228 441	384 317
Emprunts en dinars	155 000	320 000
Emprunts en devises	73 441	64 317
Dettes rattachées	144	123
Total PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	241 304	394 039

Ce poste comprend les dépôts de la clientèle autre que les établissements bancaires, qu'ils soient à vue ou à terme, les comptes d'épargne ainsi que les sommes dues à l'exception des dettes envers la clientèle qui sont matérialisées par des obligations ou tout autre titre similaire.

Note P2

(En Mille TND)

PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle

	déc.-14	déc.-13
Comptes à vue	829 123	780 885
Comptes d'épargne	750 845	702 667
Comptes spéciaux d'épargne	734 336	685 418
Autres comptes d'épargne	16 509	17 249
Dépôts à terme	1 128 204	980 327
Comptes à terme	639 880	543 907
Bons de caisse	22 324	21 420
Certificats de dépôts	466 000	415 000
Autres sommes dues à la clientèle	57 625	83 035
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	21 748	16 686
Total PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	2 787 545	2 563 600

Note P3

(En Mille TND)

PA4 - Emprunts et ressources spéciales

	déc.-14	déc.-13
Ressources extérieures	77 870	38 159
Ressources budgétaires	4 805	4 805
Dettes rattachées	489	594
Total PA4 - Emprunts et ressources spéciales	83 164	43 558

Note P4

(En Mille TND)

PA5 - Autres passifs

	déc.-14	déc.-13
Comptes de régularisation	97 904	81 696
Compensation à régler	87 801	63 964
Comptes d'ajustement devises	1 034	1 439
Agios, Crédits à régulariser et divers	9 069	16 293
Provisions	26 870	19 627
Provisions pour risques et charges diverses	16 325	8 980
Provisions pour congés payés	1 955	1 886
Provisions pour créances en hors bilan	8 590	8 761
Créditeurs divers	103 386	90 271
Créditeurs / opérations d'impôt	9 057	8 705
Créditeurs / Opérations CNSS & Assurance	3 139	2 752
Créditeurs / Opérations BCT	380	378
Créditeurs / opérations avec le personnel	9 367	7 888
Créditeurs / opérations sur titres	1 339	1 276
Chèques à payer	7 783	5 269
Autres Créditeurs	73 574	61 299
Ajustement IG autres créances / dettes courantes	-1 253	2 704
Total PA5 - Autres passifs	228 160	191 594

Au cours de l'exercice 2014, la Banque de Tunisie a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation sociale portant sur les différents cotisations à la CNSS dont elle est soumise et ce pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Une notification des résultats de la vérification a été adressée à la banque en Décembre 2014, comportant un complément de cotisations de 6 951 mille dinars.

La banque a répondu à la notification des résultats de la vérification sociale en contestant ce complément de cotisations et elle compte défendre ses intérêts par toute voie de droit.

Note P5

(En Mille TND)

Provisions techniques des entreprises d'assurance

	déc.-14	déc.-13
Provisions pour primes non acquises Non Vie	29 709	26 941
Provisions d'assurances Vie	113 919	97 646
Provisions pour sinistres Vie	2 078	2 867
Provisions pour sinistres Non Vie	100 091	99 875
Provisions pour Participation aux Bénéfices Vie	1 062	889
Provisions pour participation aux bénéfices Non Vie	1 043	940
Provisions pour égalisation et équilibrage non Vie	86	0
Autres provisions techniques Vie	128	0
Autres Provisions techniques non Vie	2 718	5 395
Total Provisions techniques des entreprises d'assurance	250 834	234 553

Il s'agit de l'ensemble des provisions évaluées par les entreprises d'assurance et/ou de réassurance suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation.

Note P6

(En Mille TND)

Note sur les capitaux propres

	<u>Capital</u>	<u>Actions propres</u>	<u>Réserves Consolidés</u>	<u>Résultat de la période</u>	<u>Capitaux propres Part du groupe</u>
Situation à l'ouverture de l'exercice 2014.12	150 000	-4 500	391 010	74 911	611 421
Affectation du résultat de l'exercice N-1	0	0	74 911	-74 911	0
Dividendes versés	0	0	-37 795	0	-37 795
Part du groupe dans le résultat	0	0	0	88 668	88 668
Autres mouvements	0	-12	0	0	-12
Variation périmètre	0	0	293	0	293
Situation à la clôture de l'exercice 2014.12	150 000	-4 512	428 419	88 668	662 575

Notes sur l'état de résultat

Note R1

(En Mille TND)

PR1 - Intérêts et revenus assimilés

	déc.-14	déc.-13
Produits sur opérations interbancaires	489	608
Produits sur opérations avec la clientèle	235 164	211 858
Revenus des opérations de crédit	198 019	181 243
Revenus des comptes débiteurs	29 824	22 434
Commissions sur avals et cautions	3 815	2 875
Report déport sur change à terme	1 845	4 467
Produits sur opérations de leasing	1 661	839
Total PR1 - Intérêts et revenus assimilés	235 653	212 466

Note R2

(En Mille TND)

PR2 - Commissions (Produits)

	déc.-14	déc.-13
Commissions sur comptes	8 690	5 860
Opérations guichet et opérations diverses	2 088	1 717
Opérations sur titres	4 658	5 494
Opérations avec l'étranger	4 879	4 479
Commissions sur moyens de paiement	8 887	8 690
Commissions de gestion	12 061	11 093
Total PR2 - Commissions (Produits)	41 263	37 333

Note R3

(En Mille TND)

PR3 - Gains sur portefeuille commercial et opérations de change

	déc.-14	déc.-13
Gains nets sur titres de transaction	10 613	8 006
Intérêts/Titres de transaction	10 181	7 618
Etalement en produit de la décote sur titres de transaction	402	357
Plus-value de cession/Titres de transaction	30	31
Gains nets sur titres de placement	0	2
Dividendes/Titres de Placement	0	1
Etalement en produit de la décote sur titres de placement	0	0
Plus-value de cession/Titres de placement	0	1
Gains nets sur opérations de change	10 399	10 330
Différence de change sur opérations monétiques	-340	236
Produits sur change manuel	2 749	2 785
Produits sur opérations de change en compte	6 707	7 030
Bénéfices sur opérations de change à terme	1 283	279
Total PR3 - Gains sur portefeuille commercial et opérations de change	21 012	18 338

Note R4

(En Mille TND)

PR4 - Revenu du portefeuille d'investissement

	<u>déc.-14</u>	<u>déc.-13</u>
Revenus des obligations	4 480	1 826
Revenus des titres de participation	3 503	2 910
Revenus des parts dans les entreprises associées	0	0
Revenus des parts dans les Co-Entreprises	2	2
Revenus des parts dans les entreprises liées	0	294
Effets des éliminations Dividendes	0	12
Total PR4 - Revenu du portefeuille d'investissement	7 985	5 044

Note R5

(En Mille TND)

Marge nette des activités d'assurance

	<u>déc.-14</u>	<u>déc.-13</u>
Résultat Technique de l'Assurance Non Vie	11 622	8 311
Résultat Technique de l'Assurance Vie	3 543	2 716
Résultat technique	15 165	11 027
Produits des placements Assurance Non Vie	11 891	11 401
Charges des placements de l'Assurance Non Vie	-2 457	-4 238
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie	-5 771	-4 576
Autres produits non techniques	71	34
Autres charges non techniques	-2 548	0
Marge intégrable	16 351	13 648
Elimination des opérations intra-Groupe	-8 006	-4 994
Marge nette des entreprises d'assurance	8 345	8 654

Note R6

(En Mille TND)

CH1 - Charges d'intérêts

	<u>déc.-14</u>	<u>déc.-13</u>
Charges sur opérations interbancaires	16 354	14 116
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	93 899	79 411
Intérêts sur emprunts et ressources spéciales	3 169	2 386
Total CH1 - Charges d'intérêts	113 422	95 913

Note R7

(En Mille TND)

CH2 - Charges d'intérêts

	déc.-14	déc.-13
Commission d'aval sur opération de refinancement	83	101
Charges sur opérations de retrait monétique	600	504
Frais d'interchange émis	387	419
Autres commissions	28	2
Total	1 098	1 026

Note R8

(En Mille TND)

PR5/CH4 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs

	déc.-14	déc.-13
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des créances	13 373	26 998
Dotations nettes aux provisions pour passifs	8 050	973
Pertes sur créances irrécouvrables	330	291
Récupération sur créances comptabilisées en pertes	-281	-288
Total PR5/CH4 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs	21 472	27 974

Note R9

(En Mille TND)

PR6/CH5 - Dotations aux provisions et correction de valeur sur portefeuille d'investissement

	déc.-14	déc.-13
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres en portefeuille	8 220	1 711
Pertes subies sur les titres en portefeuille	330	204
Plus-values réalisées sur titres en portefeuille	-5 074	-3 187
Frais de gestion du portefeuille	535	243
Total PR6/CH5 - Dotations aux provisions et correction de valeur sur portefeuille d'investissement	4 011	-1 029

Note R10

(En Mille TND)

CH6 - Frais du personnel

	déc.-14	déc.-13
Charges de fonctionnement	37 276	33 935
Masse salariale	29 195	26 673
Charges sociales	7 321	6 692
Charges fiscales (TFP, FOPROLOS)	760	570
Autres Frais liés au personnel	11 534	10 005
Régime d'intéressement	8 773	7 438
Prime départ à la retraite	1 077	1 019
Divers	1 684	1 548
Récupération sur personnel en détachement	-1 059	-858

Total CH6 - Frais du personnel	47 751	43 082
---------------------------------------	---------------	---------------

Note R11

(En Mille TND)

CH7 - Charges d'exploitation

	déc.-14	déc.-13
Télécommunication & courriers	2 157	2 298
Maintenance et entretien	2 491	2 201
Services externes d'exploitation	2 979	3 139
Achat de biens consommables	3 234	2 763
Communication, marketing et documentation	935	799
Assurance, Droits et taxes	1 687	920
Jetons de présence au conseil d'administration	465	483
Autres services extérieurs	2 235	2 276
Total CH7 - Charges d'exploitation	16 183	14 879

Note R12

(En Mille TND)

CH8 - Dotations aux amortissements

	déc.-14	déc.-13
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 607	4 116
Dotations aux amortissements des immobilisations Corporelles	6 690	7 186
Total CH8 - Dotations aux amortissements	10 297	11 302

Note R13**Analyse sectorielle du résultat consolidé***(Chiffres en Milliers de dinars)*

Secteur Financier				Autres secteurs		déc.-14	déc.-13
Activité Bancaire	Assurance	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	Autres	Immobilière	Promotion Touristique		

Quote-Part dans les sociétés intégrées globalement

BT	76 336					76 336	64 962
ASTREE		4 043				4 043	4 470
FOSA					55	55	49
GITSA					106	106	66
GITSARL					-18	-18	-22
CARTHAGO						7 047	4 577
SCAN						-391	-251
SPCB					6	6	-523
GPT			-57			-57	462
PT			876			876	452
SBT				204		204	456
BT SICAR				-490		-490	-52
TFT				8		8	7
SPPI				-135		-135	-37
Total	76 336	4 043	819	-413	149	6 656	87 590

Quote-Part dans les sociétés mises en équivalence

SVCR			427			427	-219
SVRD			651			651	515
Total	0	0	1 078	0	0	1 078	296
Total Résultat	76 336	4 043	1 897	-413	149	6 656	88 668

Notes sur l'état des flux de trésorerie

Note F1

Flux de trésorerie consolidé

(Chiffres en Milliers de dinars)

	<u>Var</u> <u>Trésorerie</u> <u>Filiales</u>	<u>BT</u>	<u>Secteur</u> <u>Financier</u>	<u>Autres</u> <u>Secteurs(*)</u>	<u>Année 2014</u>	<u>Année 2013*</u>
Activités d'exploitation						
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	1 664	237 138			238 802	229 344
Trésorerie groupe						
Incidence des variations des taux de change					47	-32
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		144 342	8 664	3 239	147 396	21 343
<i>Dont trésorerie chez la Banque de Tunisie</i>			8 042	807	8 849	2 442
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		99 337	8 534	2 791	103 477	147 396
<i>Trésorerie groupe chez la Banque de Tunisie</i>			2 861	4 324	7 185	8 849

(*) Colonne 2013 retraitée suite à une correction d'erreur

La situation de la trésorerie de début et de fin de période des comptes bancaires ouverts chez la BT est mentionnée en marge. La variation de ces comptes a été éliminée par la variation de la rubrique dépôts et retraits de la clientèle.

Autres notes

Note 15

Retraitements Chiffres 2013 :

	<u>Rubriques</u>	<u>Chiffres retraités 2013</u>	<u>Chiffres publiés 2013</u>	<u>Observations</u>
	Ecart d'acquisition Net	18 575	9 089	Changement de méthode
Bilan	Total Actif	4 125 182	4 115 696	
	Intérêts minoritaire	86 417	76 931	Changement de méthode
	Total Capitaux propres, passifs et intérêts minoritaires	4 125 182	4 115 696	
	Marge nette des activités d'assurance	8 654	5 809	Changement de méthode
	Produit Net Bancaire	185 003	182 158	
	Résultat d'exploitation	111 556	108 711	
	Résultat courant avant impôt	112 128	109 283	
Résultat	Impôt sur les sociétés	25 046	22 201	Changement de méthode
	Amortissement des écarts d'acquisition	798	497	Changement de méthode
	Résultat des activités ordinaire	86 285	86 585	
	Résultat Net	86 289	86 590	
	Intérêts minoritaire	11 378	11 678	Changement de méthode

Note 16

Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 28 avril 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

GROUPE BANQUE DE TUNISIE
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2014

Messieurs les actionnaires de la Banque de Tunisie « BT »,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 19 juin 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Banque de Tunisie « BT » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque de Tunisie « BT », comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 662 575 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 88 668 KDT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe Banque de Tunisie, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Il est indiqué dans la note aux états financiers P4 relative à la rubrique « Autres passifs » que la banque de Tunisie a fait l'objet d'un contrôle social couvrant les exercices 2011 à 2013 et qui a conclu à un complément de cotisations de 6 951 KDT. La banque de Tunisie conteste ce complément de cotisations et entend défendre sa position. A la date de signature du présent rapport, l'affaire suit encore son cours. Sur la base des informations disponibles, l'impact définitif de cette situation ne peut pas être estimé de façon précise.

Notre opinion ne comporte pas de réserve sur ce point

II- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous signalons l'existence de participations croisées entre certaines sociétés du Groupe Banque de

Tunisie (entre la Banque de Tunisie et Astrée, et entre Carthago et SCAN) et qui doivent être solutionnées ainsi qu'il est prévu par l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales.

Par ailleurs et sur la base de nos vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2014.

Tunis, le 15 Mai 2015

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji**

**Cabinet M.S. Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Mohamed Louzir**